

Résolution du Consistoire supérieur de l'EPCAAL

Équilibre et équité femmes/ hommes

Équilibre et équité femmes/hommes

Le Consistoire supérieur de l'Église protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL), s'est réuni le 14 avril 2018 à Mittelbergheim (67). Il a travaillé sur la question de l'équilibre et de l'équité entre les hommes et les femmes dans l'Église et la société. Cette réflexion s'est appuyée sur les fondements bibliques et théologiques qui permettent de dépasser les schémas patriarcaux traditionnels, en particulier Genèse 1, 27 : « Dieu créa l'être humain à son image, il le créa à l'image de Dieu, il le créa homme et femme ». Ces travaux ont été conclus par la déclaration suivante :

« Le Consistoire supérieur se réjouit de la capacité de notre Église à se laisser interpeler à ce sujet et de l'équilibre femmes/hommes existant dans le corps pastoral de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL).

Il condamne fermement tout comportement harcelant sur le plan sexuel et psychologique et tout abus de pouvoir.

- Il invite les paroisses à s'associer aux campagnes dénonçant les violences faites aux femmes, telles que « Jedis en noir » du Conseil œcuménique des Églises (lien internet).
- Il demande aux services de l'UEPAL d'organiser un programme de formation sur les comportements à adopter en cas de harcèlement ou de violences faites aux femmes.

Il recommande qu'à tous les niveaux de la vie de l'Église (paroisses, consistoires, inspections, Consistoire supérieur...), nous soyons attentifs aux fonctionnements qui relèvent des stéréotypes liés au sexe. Par exemple que, dans notre façon de vivre le culte et la liturgie, de diriger des assemblées ou d'organiser des événements, hommes et femmes prennent la parole, posent des gestes symboliques, se répartissent les tâches de façon équilibrée et ne se voient pas attribuer un rôle systématique.

- Il encourage la formation des Présidents et Présidentes de Conseils presbytéraux et de Consistoires à l'animation de réunions afin de veiller à ce que chacun et chacune s'expriment ;
- Il encourage le travail théologique et biblique sur la place des femmes dans la Bible, la relation de Jésus avec les femmes ;
- Il recommande que les textes produits par les différentes instances de l'EPCAAL adoptent une formulation inclusive pour soutenir symboliquement l'équité entre les hommes et les femmes ;
- Il demande que soit pris un temps dans les différents lieux d'Église pour réfléchir à ces questions. Il demande aux services de l'UEPAL de mettre à disposition des outils et des personnes ressources ;
- Il demande aux services de l'UEPAL de réfléchir à un programme d'accompagnement spécifique pour les femmes, afin de les aider à prendre pleinement leur place au sein des instances de décision de l'Église.

Il encourage toutes les instances de l'EPCAAL à s'approcher le plus possible de la règle des quotas de la Fédération luthérienne mondiale (au minimum 40 % d'hommes, 40 % de femmes et 20 % de jeunes de moins de 30 ans) en ce qui concerne la composition des Conseils presbytéraux, consistoriaux ou d'Inspection, du Consistoire supérieur, des délégations ecclésiales dans les organismes nationaux ou internationaux, mais aussi les Conseils d'administration de Entraide et solidarité protestantes ou des Communautés, Institutions, Œuvres et Mouvements.

Il souhaite que la réflexion puisse se poursuivre au sein de l'Assemblée de l'UEPAL. »

Contact presse

Bernard Guillot, service communication de l'UEPAL

03 88 25 90 32

communication@uepal.fr

www.uepal.fr